

Prévention alcool

Les filières de boissons alcoolisées remettent leurs propositions au Président de la République

Paris, le 27 juin 2018 – **La contribution des filières de boissons alcoolisées au Plan national de santé publique « Priorité prévention » a été remise ce jour au Président de la République. Avec 30 mesures concrètes et des engagements financés, cette contribution est le fruit d'un vaste travail d'élaboration réalisé avec les professionnels des différentes filières.**

Rédigée de façon conjointe par cinq organisations professionnelles¹ du secteur des boissons alcoolisées, la contribution des filières au Plan national de santé publique engage l'ensemble des professionnels dans une démarche active de lutte contre les comportements à risque.

Si de nombreuses actions pourront être mises en œuvre sans délai par les différentes filières, d'autres nécessitent l'implication des pouvoirs publics ou de parties prenantes, comme la distribution, et devront être développées dans une démarche de co-construction.

« Le Président de la République a appelé le secteur des boissons alcoolisées à prendre part à la 'révolution de la prévention' » commente Alexis Capitant, Directeur général d'Avec Modération !.

« Cette plateforme de propositions constitue selon nous une réponse cohérente et ambitieuse de nature à permettre la participation de tous les acteurs à l'objectif de réduction de la consommation excessive d'alcool dans notre pays. Elle permettra nous l'espérons d'instaurer un climat de dialogue et de coopération avec les milieux sanitaires dans la concertation qui devrait maintenant s'engager » ajoute Alexis Capitant.

Avec Modération !, qui conduit des opérations expérimentales contre le risque alcool depuis près de trente ans, a particulièrement travaillé sur l'axe 3 de la plateforme de propositions des filières. Cinq opérations de recherche-action sont ainsi proposés afin d'expérimenter des dispositifs de prévention ciblée, évalués rigoureusement puis généralisés en cas de succès :

- Repérage et prise en charge des femmes enceintes en difficulté avec l'alcool
- Renforcement des compétences psychosociales des collégiens
- Prise en charge motivationnelle par Internet des jeunes ayant des usages à risque (binge drinking)
- Mise à disposition d'éthylotests dans les lieux de vente ou de consommation d'alcool
- Mise en place d'un dispositif d'amont pour faciliter la pratique de l'intervention brève par les médecins généralistes

[Télécharger la Contribution des filières de boissons alcoolisées au Plan national de santé publique «Priorité prévention»](#)

¹ Brasseurs de France, Fédération Française des Spiritueux, Fédération Française des Vins d'Apéritifs, Vin & Société, Avec Modération !

Contact presse

Cécilia Larcange

cla@share-agency.com

06 84 74 28 00

A propos d'Avec Modération ! :

Créée en 1990 sous le nom d'Entreprise & Prévention, l'association Avec Modération ! réunit des entreprises leaders du secteur des vins/champagnes, bières et spiritueux. Ces entreprises considèrent que la prévention des comportements à risque et la promotion de la consommation responsable sont indissociables de leur activité économique, avec l'ambition affichée de convaincre toujours plus de consommateurs de boissons alcoolisées de faire le choix de la modération.

L'association recherche des moyens innovants de prévention ciblée sur les groupes ou situations à risque, qu'elle valide par des évaluations dont les résultats sont communiqués et qu'elle porte à la connaissance des pouvoirs publics.

www.avecmoderation.org